

## Guide Zero Waste



# Évènement Zero Waste

Votre guide pratique pour vous lancer facilement  
dans une démarche Zéro déchet, Zéro gaspillage



smicval



ZEROWASTE  
BORDEAUX

Circuits courts

Biodiversité

Lien social

## DÉFINITION DE LA DÉMARCHE ZERO WASTE

### La démarche ZERO WASTE

(= Zéro Déchet & Zéro Gaspillage)

– En anglais, le mot « waste » a la particularité de vouloir dire « déchet » et « gaspillage ». Elle consiste notamment à :

- **Réduire** notre impact sur toutes ressources (ressources naturelles, humaines, économiques, etc.)

- **Adopter un mode de vie** et une philosophie qui prennent en compte l'impact de chaque action sur notre écosystème et les ressources qui lui sont associées

Il s'agit d'une démarche globale qui englobe la réduction des déchets mais ne se limite pas uniquement à celle-ci.

« Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas ! » \*

**Le Zero Waste est une démarche visant notamment à réduire à la source la production de déchets.** Il s'agit d'intervenir à trois niveaux : produire sobrement, optimiser et allonger l'usage (via l'économie du partage, le réemploi par exemple) et en dernier lieu valoriser la matière (grâce au compostage ou au recyclage).

**Le Zero Waste une démarche positive d'amélioration constante.** Il ne s'agit pas de tout révolutionner du jour au lendemain mais de mettre en place, action après action, un mode de fonctionnement plus vertueux.

**Le Zero Waste est une démarche multi-acteurs et englobante.** Dans un foyer, le mode de vie zéro déchet concerne tous les membres de la famille ainsi que les amis et autres visites, mais également le commerçant de quartier qui nous sert dans notre propre contenant. Lors d'un événement, la démarche concerne les organisateurs, les prestataires et partenaires et les participants. Sur un territoire, les élus de la collectivité, le syndicat de traitement, le prestataire de collecte, les habitants, les associations seront concernés. Et pour une société zéro déchet, ce sont toutes les parties prenantes qui doivent s'investir : politiques, industriels, entreprises, et citoyens pour co-construire une démarche globale et positive. Nous pouvons tous décider de devenir une brique de construction d'une société zéro déchet, zéro gaspillage.

Consommation responsable

Sobriété

Santé

Bonheur

Alimentation

Environnement

\* Zero Waste France, *Déchets les gros mots*, 1<sup>er</sup> mars 2014, [www.zerowasteFrance.org/publication/dico-dechets](http://www.zerowasteFrance.org/publication/dico-dechets)



## 5 Recycler

JE TRIE PLUS, ET MIEUX  
afin que mes déchets  
soient valorisés !



## 4 Retour à la terre

Je fais mon **COMPOST**  
pour enrichir naturellement  
mon jardin



## 3 Réemployer

JE RÉPARE, JE TRANSFORME  
pour donner à nos objets  
favoris une seconde vie



## 1 Refuser

Je mets un **STOP PUB**  
sur ma boîte aux lettres  
pour réduire les papiers  
imprimés



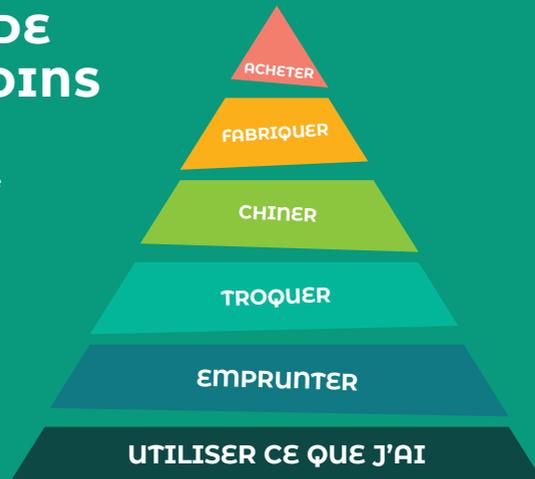
## 2 Réduire

Je cuisine des **P'TITS PLATS**  
pour éviter le gaspillage  
alimentaire

J'adopte les 5R

# PYRAMIDE DES BESOINS

Je repense ma façon  
d'acheter et privilégie  
l'emprunt, l'échange,  
l'achat d'occasion,  
et la fabrication  
avant l'achat neuf !



## SMICVAL ET ZERO WASTE : UNE DYNAMIQUE DE TERRITOIRE

Lien social

Santé

### IMPACT, UN PROJET DE TERRITOIRE POUR UN BASCULEMENT ZERO WASTE

Marche pour le climat, rapport alarmant du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) fin 2018, Sommet Unesco sur la biodiversité en avril 2019, catastrophes naturelles, mobilisation des jeunes pour alerter les politiques / les industriels / les élus locaux, disparition d'espèces naturelles, images chocs sur les conséquences du plastique pour nos océans et nos sols, etc. Notre actualité est aujourd'hui fortement marquée par **l'impact environnemental de notre modèle de société !**

**Nos modes de gestion des déchets n'y échappent pas.** À bout de souffle, **ils montrent leurs limites** pour répondre aux enjeux à venir dans ce contexte de prise de conscience citoyenne.

Parallèlement, l'État et l'Europe renforcent le cadre législatif. Des objectifs nécessaires, ambitieux sont définis pour accélérer la **transformation du mode de gestion des déchets** : détournement à la source des biodéchets pour les habitants, diminution de 50 % des tonnages à enfouir, augmentation progressive de la TGAP dès 2019 jusqu'à 2022, etc.

Par ailleurs, la quantité de déchets produits par an et par habitant au Smicval ne cesse d'augmenter (609 kg/an/hab. en 2018).

Face à ce contexte de mutation dans la gestion des déchets et des crises diverses pour notre société, constatant la nécessité impérieuse d'un changement nécessaire et annoncé, le Smicval a engagé, sous l'impulsion d'Alain Marois, une réflexion politique et prospective pour transformer ce contexte en choix.

Les élus du Smicval ont ainsi adopté à l'unanimité la **stratégie IMPACT 2020-2030**, véritable **bascule du territoire vers le Zero Waste** avec comme finalité principale : **la réduction des déchets à la source**. « **Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas** ». Autrement dit, notre priorité ne sera pas de chercher à faire de nos déchets des ressources, mais de ne pas transformer nos ressources en déchets.

« **Impact, notre planète, notre avenir, notre responsabilité** »

Alimentation

Mobilité

Environnement

## JE SUIS UN PROFESSIONNEL ? QUELLES SONT MES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE GESTION DES DÉCHETS ?

### SUIS-JE CONSIDÉRÉ COMME UN PROFESSIONNEL ?

Sont considérés comme « professionnels » tous les établissements privés, commerçants, artisans, industriels, restaurants, petites entreprises, professions libérales, campings, etc. ; les structures publiques : collectivités, écoles, campings municipaux, etc. ; les organisations associatives, les collèges et lycées, les auto-entrepreneurs, les CÉSU, les travailleurs à domicile, etc. En fait, toutes les activités autres que les particuliers. Les professionnels sont dans l'obligation d'assurer l'élimination de leurs déchets.

### LE CADRE LÉGAL NATIONAL

« Les collectivités ou leurs groupements qui assurent la collecte et le traitement des déchets ménagers peuvent aussi collecter et traiter des déchets non ménagers dans la mesure où :

- Ils sont « assimilables aux déchets ménagers » eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites.
- Ils peuvent être collectés et traités sans sujétion technique particulière et sans risque pour les personnes et l'environnement. »

### CONCRÈTEMENT, LE SMICVAL EST LIBRE DE :

- Collecter et traiter ou non les déchets assimilables aux déchets ménagers, notamment certains déchets de professionnels (artisans, commerçants, industriels, administrations, etc.).
- Définir des modalités techniques spécifiques (limitation de volume, conditionnement, etc.).

Les organisations professionnelles et les chambres consulaires sont en mesure de vous renseigner sur les filières d'élimination de vos déchets. Le site Déchets Nouvelle-Aquitaine ([www.dechets-nouvelle-aquitaine.fr/](http://www.dechets-nouvelle-aquitaine.fr/)) vous propose des solutions en fonction de la nature de vos déchets.

### ACCÉDER AUX PÔLES RECYCLAGES

Le Smicval exploite 7 Pôles Recyclage ouverts aux professionnels : Saint-Aubin-de-Blaye, Saint-Paul, Saint-Mariens, Saint-Gervais, Saint-Denis-de-Pile, La Roche Chalais et Saint-Seurin-sur-l'Isle.

Le Smicval permet l'accès des Pôles Recyclages aux professionnels sous condition de facturation suivant le volume (1 m<sup>3</sup> minimum facturé) et la nature des déchets.

**Certains déchets ne sont pas acceptés dans les Pôles Recyclage et doivent impérativement être pris en charge par des entreprises spécialisées.** Le site *Déchets Nouvelle Aquitaine* ([www.dechets-nouvelle-aquitaine.fr/](http://www.dechets-nouvelle-aquitaine.fr/)) vous propose des solutions en fonction de la nature de vos déchets.

Plus d'info sur : [www.smicval.fr/les-services/](http://www.smicval.fr/les-services/) (rubriques : Suis-je considéré comme un professionnel ? & Accéder aux Pôles Recyclages) ou Accueil Smicval (05 57 84 74 00).

### BREF RAPPEL SUR LE CADRE DE LA REDEVANCE SPÉCIALE

Est susceptible de bénéficier de ce service et d'être assujéti au paiement de la redevance spéciale tout producteur de déchets assimilés aux déchets ménagers définis dans l'article 3 du règlement général du service aux professionnels, autre que les ménages, et notamment : les entreprises, commerçants, artisans, collectivités territoriales (communes, EPCI, etc.), administrations, collèges, lycées, porteurs de CESU etc., implantés dans le périmètre du Smicval.

### Les producteurs autres que les collectivités territoriales

Bénéficient du service et sont assujéti à la redevance les producteurs de déchets assimilés autres que les ménages.

Ne bénéficient pas de ce service, et ne sont pas assujéti au paiement de la redevance spéciale, les producteurs de déchets assurant eux-mêmes, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un tiers, l'élimination de leurs déchets, sous réserve que cette élimination s'effectue conformément à la réglementation en vigueur et qu'il en soit justifié auprès du Smicval.

### Tarification

Les tarifs de la redevance spéciale applicables sont déterminés en fonction du coût du service. Ils intègrent les coûts de collecte et de traitement des déchets ainsi que les frais de gestion correspondants. Ils sont établis nets et sans taxe.

Les tarifs sont révisés chaque fin d'année par le Smicval. Des modifications de tarifs peuvent également intervenir en dehors de cette période, par délibération du Comité syndical, pour tenir compte de la réglementation et/ou de l'augmentation du coût du service.

### DÉCRET TRI 5 FLUX

Depuis le 10 mars 2016, le décret Tri 5 flux impose aux entreprises de trier le bois, les plastiques, les métaux, le verre et les papiers/cartons des autres déchets. Cette obligation concerne automatiquement toute entreprise recourant à un prestataire privé d'enlèvement. Pour celles qui recourent au service public, cette obligation est applicable au-delà d'un seuil de 1100 l de déchets par semaine par « implantation ».



## POURQUOI ADOPTER UNE DÉMARCHE ZERO WASTE LORS DE MON ÉVÈNEMENT

### L'ÉVÈNEMENTIEL, UN SECTEUR À FORTÉ PRODUCTION DE DÉCHETS

Organiser un évènement est loin d'être neutre en termes d'impacts sur l'environnement et les ressources naturelles. À titre d'exemple, on estime que pour l'organisation d'une convention, on produit l'équivalent de **14 kg de déchets par visiteur**.

Pendant trop longtemps, l'évènementiel a rimé avec jetable : vaisselle en plastique, décors éphémères, gaspillage alimentaire, sites naturels souillés par des déchets abandonnés sur place.

### RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISATEUR

En tant qu'organisateur, **je suis tenu de respecter le règlement de collecte et les consignes de tri du territoire sur lequel se déroule mon évènement**. (Voir mémo du tri en 4<sup>e</sup> de couverture)

À noter que certaines **responsabilités spécifiques s'appliquent aux professionnels** (voir page suivante).

### ORGANISER UN ÉVÈNEMENT PROPRE, C'EST POSSIBLE

Quel que soit le type d'évènement : salon, mariage, festival, séminaire, évènement culturel, il est possible de réduire, voire d'éliminer la production de déchets, de limiter l'impact environnemental et la consommation de matières premières.

Différents niveaux d'action : **la réduction à la source des déchets, la réutilisation, le réemploi, le recyclage et le compostage**, permettent de rendre un évènement éphémère éco-responsable et ainsi véhiculer des valeurs positives tout en sensibilisant un large public.

Vaisselle consignée, valorisation des biodéchets, fournisseurs limitant les emballages, location de matériel de décoration, réemploi des objets qui ne seront pas jetés, toilettes sèches... **les solutions sont multiples !**



## JE SUIS UN PROFESSIONNEL. QUELLES SONT MES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE GESTION DES DÉCHETS ?

### SUIS-JE CONSIDÉRÉ COMME UN PROFESSIONNEL ?

Sont considérés comme « professionnels » tous les établissements privés, commerçants, artisans, industriels, restaurants, petites entreprises, professions libérales, campings... ; les structures publiques : collectivités, écoles, campings municipaux... ; les organisations associatives, les collèges et lycées, les auto-entrepreneurs, les CESU, les travailleurs à domicile... en fait, toutes activités autres que les particuliers. Les professionnels sont dans l'obligation d'assurer l'élimination de leurs déchets.

### LE CADRE LÉGAL NATIONAL

« Les collectivités ou leurs groupements qui assurent la collecte et le traitement des déchets ménagers peuvent aussi collecter et traiter des déchets non ménagers dans la mesure où :

- ✓ Ils sont « assimilables aux déchets ménagers » eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites.
- ✓ Ils peuvent être collectés et traités sans sujétion technique particulière et sans risque pour les personnes et l'environnement. »

### CONCRÈTEMENT, LE SMICVAL EST LIBRE DE :

- ✓ Collecter et traiter ou non les déchets assimilables aux déchets ménagers notamment certains déchets de professionnels (artisans, commerçants, industriels, administrations, etc.)
- ✓ Définir des modalités techniques spécifiques (limitation de volume, conditionnement, etc.)

Les organisations professionnelles et les chambres consulaires sont en mesure de vous renseigner sur les filières d'élimination de vos déchets. Le site Déchets Gironde ([www.dechets-nouvelleaquitaine.fr/](http://www.dechets-nouvelleaquitaine.fr/)) vous propose des solutions en fonction de la nature de vos déchets.

### ACCÉDER AUX PÔLES RECYCLAGES

Le Smicval exploite 7 Pôles Recyclage ouverts aux professionnels : Saint-Aubin-de-Blaye, Saint-Paul, Saint-Mariens, Saint-Gervais, Saint-Denis-de-Pile, La Roche-Chalais et Saint-Seurin-sur-l'Isle.

Le Smicval permet l'accès des Pôles Recyclages aux professionnels sous condition de facturation suivant le volume (1 m<sup>3</sup> minimum facturé) et la nature des déchets.

**Certains déchets ne sont pas acceptés dans les Pôles Recyclage et doivent impérativement être pris en charge par des entreprises spécialisées.** Le site Déchets Nouvelle-Aquitaine ([www.dechets-nouvelle-aquitaine.fr/](http://www.dechets-nouvelle-aquitaine.fr/)) vous propose des solutions en fonction de la nature de vos déchets.

Plus d'info sur : [www.smicval.fr/les-services/](http://www.smicval.fr/les-services/) (rubriques : Suis-je considéré comme un professionnel ? & Accéder aux Pôles Recyclages) ou Accueil Smicval - 05 57 84 74 00

## SE FIXER DES OBJECTIFS CLAIRS

### JE ME FIXE DES OBJECTIFS CONCRETS

Par définition, un évènement vise à rassembler sur un temps donné, relativement court, une forte concentration d'individus. Afin de pallier la quantité de déchets potentiellement générée avant, pendant et après l'évènement, **il convient de définir dès le début de l'organisation toutes les solutions qui peuvent être déployées à différents niveaux** : logistique, sous-traitance, restauration et communication.

Si l'évènement n'en est pas à sa première édition, il est intéressant de faire un **état des lieux des années précédentes** afin de voir les points forts et les axes d'amélioration.

Un **plan d'actions** doit ensuite être constitué pour détailler les objectifs que l'on se fixe, les moyens pour y parvenir et les délais impartis tout en gardant en tête la **démarche des 5R (Refuser, Réduire, Réemployer, Retour à la terre, Recyclage)**.

### JE METS EN PLACE DES SOLUTIONS SIMPLES ET EFFICACES

Les solutions mises en places doivent être **faciles à adopter** par le public cible et surtout **non contraignantes**. C'est la clé de la réussite. Si l'on souhaite changer les habitudes, il faut donner les moyens aux gens d'adopter les bons gestes.

### JE FÉDÈRE AUTOUR DE MA DÉMARCHE

En fédérant les gens autour d'une démarche zero waste, on facilite l'adoption des bons gestes et on associe une image positive à l'évènement.

Chaque action s'adresse à une typologie d'acteurs différente : prestataires, partenaires, visiteurs, média... Il est **important d'adapter son discours et ses outils à la personne que l'on souhaite toucher** afin d'atteindre ses objectifs.

Il est **primordial de commencer par sensibiliser ses propres équipes afin de leur expliquer les actions proposées mais aussi de leur proposer de véhiculer le message et les valeurs associées au plus grand nombre**.



## JE PROPOSE UNE ALTERNATIVE ZÉRO DÉCHET POUR CHAQUE SOURCE DE DÉCHET



CONSTAT

*Selon l'Ademe, pour un évènement accueillant 5 000 participants, on atteint le total de 2,5 tonnes de déchets produits, pour 1 000 kWh d'électricité et 500 kg de papier utilisé consommés.*

SOLUTION

En pensant dès le début aux sources de pollution potentielles, on anticipe les leviers d'actions et on peut proposer des solutions en se basant sur la démarche des 5R.

### ✓ JE FAIS UN ÉTAT DES LIEUX PRÉCIS DE MES BESOINS

Je définis avec précision les différents postes de mon évènement pour identifier mes besoins. On a trop souvent tendance à mésestimer le matériel nécessaire. Ce qui occasionne du gâchis considérable.

**Je fais un inventaire de ce que j'ai.** Une bonne gestion de ses stocks et ressources permet de faire de réelles économies sur le poste achat. Inutile de racheter des pupitres, chaises, si l'on a déjà ceux de la précédente édition de l'évènement. Des besoins supplémentaires ? Pourquoi ne pas privilégier la piste du prêt et/ou de la location.

### ✓ JE LIMITE LES OBJETS À USAGE UNIQUE

Je dématérialise la billetterie de l'évènement pour limiter l'usage du papier.

**Je réutilise les badges d'une édition à une autre de mon évènement.**

**Je ne conçois plus de sac à goodies pour mes visiteurs.** Les objets sont rarement utilisés et finissent au fond d'un tiroir ou à la poubelle. En clair c'est ringard.

### ✓ JE VALORISE LES STOCKS POST ÉVÈNEMENT

**Je répare le matériel dysfonctionnant en vue d'une prochaine édition.** Avant de me procurer de nouvelles structures amovibles, autant remettre en état pour un coût modique celles qui sont abîmées.

**Je donne le matériel dont je ne me servirai plus à des associations.** Celui-ci sera réemployé pour un nouvel usage.

MISE EN ŒUVRE

### LA DÉMARCHE des 5R, les actions à mener en priorité

- ✓ Refuser
- ✓ Réduire
- ✓ Réemployer/réparer
- ✓ Retour à la terre (compostage)
- ✓ Recycler



## J'OPTIMISE LA GESTION DES DÉCHETS NON ÉVITABLE

CONSTAT

*Le festival Zero Waste de ZWF à Paris a réussi à atteindre le chiffre de 135 g de déchets généré par spectateur en 2018, dont 91 % valorisés. Organiser un évènement zéro déchet n'est donc pas mission impossible !*



SOLUTION

Une fois que les actions pour refuser, réduire, réemployer/réparer ont été planifiées, il reste à s'assurer que les déchets restants pourront être dans leur quasi globalité compostés ou recyclés.

MISE EN ŒUVRE

### ✓ JE METS EN PLACE UNE SOLUTION COMPLÈTE DE POUBELLES DE TRI

Je propose un panel large de poubelles de tri. Je ne me limite pas aux types de déchets que je pense générer pendant l'évènement. Je pense aux déchets non prévus ramenés par des visiteurs. Vade retro bouteille en plastique !

**J'associe chaque poubelle de tri à une filière de valorisation.** Pour chaque flux, il faut donc trouver en amont de l'évènement les prestataires ou partenaires pour assurer cette valorisation.

**Je ne lésine pas sur la quantité de poubelles de tri.** Mieux vaut avoir une poubelle de recyclage de trop que de voir cette bouteille finir sa route dans les ordures ménagères !

### ✓ JE VALORISE MES BIODÉCHETS

Je me renseigne auprès de ma collectivité pour connaître les différentes solutions de valorisation des biodéchets.

Je me rapproche du Smicval pour savoir si une collecte biodéchets spécifique (facturation particulière) est

envisageable ou je fais appel à des acteurs spécialisés. Mes déchets organiques seront ainsi compostés pour ensuite retourner à la terre.

**Je propose des ateliers de sensibilisation au compostage** (composteur ou lombricomposteur) pour expliquer la gestion des biodéchets au plus grand nombre.

### ✓ JE DIS STOP AUX MÉGOTS DE CIGARETTES

Je fais appel à un prestataire proposant des bornes de collecte de mégots avec valorisation. Cette action permet de quantifier les mégots que vous aurez détourné de la nature et d'estimer l'impact environnemental évité (Ex : Ecomégot).

**Je distribue des cendriers de poches.** Hors de question que les fumeurs se retrouvent sans solution pour jeter leur mégot !

### ✓ JE M'ATTAQUE AUX TOILETTES

**Je bannis les toilettes chimiques.** Qui n'a jamais été à deux doigts de tourner de l'œil en rentrant résigné dans des toilettes chimiques ?

**J'adapte les toilettes traditionnelles.** Si je dois faire avec, je prévois un affichage pour encourager les gens à utiliser à bon escient la chasse d'eau à double commande.

**Je fais le choix des toilettes sèches.** Bye bye le gaspillage d'eau potable, ciao les odeurs, bonjour le compost !

## JE FAIS APPEL À DES ACTEURS ENGAGÉS



CONSTAT

*Moquettes, décoration, plantes, mobilier... L'aménagement d'un évènement est souvent tout aussi éphémère que l'évènement lui-même. Et cela n'est que la face émergée de l'iceberg. Tous ces objets sont conditionnés avec des emballages à usage unique pour le transport qui représentent une quantité considérable de déchets.*

SOLUTION

Conscients de la pollution générée, de plus en plus d'acteurs de l'évènementiel tentent de mettre en place des solutions en limitant les conditionnements ou en proposant des alternatives à l'achat du matériel pour que celui-ci soit réutilisé.

MISE EN ŒUVRE

### ✓ JE SENSIBILISE MES FOURNISSEURS À MA DÉMARCHE

**J'explique ma démarche à mes prestataires.** Ils seront très souvent à même de proposer des solutions originales (reprise emballages et contenants, consigne, etc.) et adaptées.

**J'analyse le matériel que j'achète de sa production à sa valorisation.** De plus en plus d'organismes sourcent leurs achats pour s'assurer de l'origine, du devenir des objets et de leur durabilité.

**Je négocie pour éviter au maximum les emballages.** Si possible, j'opte pour le vrac et les grands conditionnements.

**Je favorise les contenants consignés** J'évite ainsi de stocker du matériel inutile qui sera jeté.

**Je refuse tout objet promotionnel.** Non, je n'ai pas besoin des 500 pailles en plastique qui me sont gracieusement offertes avec l'achat des boissons !

### ✓ JE PROPOSE UN AMÉNAGEMENT RESPONSABLE

**Je me renseigne auprès de ma mairie pour connaître le matériel qu'elle peut me mettre à ma disposition :** tentes et structures, scènes et podiums, mobilier (chaises, bancs, table, grille d'exposition, barrières, etc.), sonorisation, branchements électriques, éclairage, etc.

**Je privilégie le réemploi pour mes aménagements :** SMICVAL Market ([www.smicval.fr/smicval-market/](http://www.smicval.fr/smicval-market/)), geev.fr, donnons.fr...

**Je loue mon matériel.** La plateforme « Mateo évènement » propose aussi du prêt ou de la location avec des critères de proximité.

**Je m'associe avec des évènements similaires pour partager le matériel.** Ainsi, il ne dort pas dans un placard et l'achat est plus abordable.

**Je privilégie des revêtements peu salissants.** Ils seront ainsi plus facilement réutilisables.

**Je me méfie des fausses bonnes idées.** La végétalisation donne une ambiance conviviale, mais il s'agit trop souvent de plantes exotiques au bilan carbone effroyable et qui finiront à la benne.

### LES CHIFFRES CACHÉS DE L'ÉVÈNEMENTIEL

Chaque année, le secteur de l'évènementiel consomme jusqu'à **4 millions** de m<sup>2</sup> de moquette.



## JE RÉDUIS LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

### CONSTAT

*On estime que 150 à 200 g d'aliments sont gaspillés en moyenne par repas dans la restauration collective. L'évènementiel ne fait malheureusement pas exception. Loin de là.*



### SOLUTION

Et pourtant cela peut être l'occasion de véhiculer les bonnes pratiques. Lors de l'édition 2018 de We Love Green, près de 800 équivalents repas ont été redistribués par Linkee aux associations telles que : les Restos du cœur ou Emmaüs Solidarité. Et 1 500 repas ont été concoctés à partir d'inventus alimentaires par l'association Freegan Pony.

### MISE EN ŒUVRE

#### ✓ J'ADAPTE MON OFFRE DE RESTAURATION

**J'utilise différentes tailles de contenants.** Chacun choisi la portion qui lui convient. Petite faim et grande faim, à chacun la bonne dose.

**Je propose des doggy bags à ceux qui ne finissent pas leurs plats.** Plus aucune excuse pour ne pas finir son assiette.

**Je gère au mieux la chaîne du froid pour éviter de perdre des produits.** Le gaspillage alimentaire vient également de la mauvaise conservation de denrées.

#### ✓ JE RÉUTILISE ET RECONDITIONNE MES RESTES ALIMENTAIRES EN LES DONNANT À DES ASSOCIATIONS

**J'évite de présenter toute la nourriture aux convives.** Si la nourriture a été présentée, elle ne peut plus être reconditionnée pour des dons à des associations.

**Je prévois des boîtes pour récupérer les restes** soit pour l'équipe organisatrice, soit pour des associations d'aide alimentaire.

#### ✓ JE FAIS APPEL À DES PRESTATAIRES DE RESTAURATION ÉCO-RESPONSABLES

**Je privilégie des restaurateurs engagés dans des démarches zéro déchet:** contenants consignés, contenants à minima compostables (présence du logo « ok compost »), circuits courts, produits de saison, valorisation des biodéchets... Et oui ça existe !

**Je mets en place des camions frigorifiques communs aux prestataires de restauration** afin de réduire la consommation électrique.

**Je vérifie que mes prestataires proposent des solutions pour ne pas perdre leurs invendus.** Il est facile via des applications de ne plus gâcher.

#### ✓ JE GLANE

**Je me transforme en superhéros anti-gaspi.** Pourquoi ne pas faire appel à des associations ou traiteurs proposant de mettre en valeur des invendus encore comestibles ?

**J'organise une Disco Soupe pour mon festival.** Un évènement festif où tout le monde met la main à la pâte pour préparer une soupe, des brochettes de fruits, etc.

## JE BANNIS LES EMBALLAGES À USAGE UNIQUE



CONSTAT

*436 497 bouteilles d'eau en plastique sont distribuées pour chaque édition du marathon de Paris. Le chiffre est vertigineux et montre les excès des emballages à usage unique dans le secteur de l'évènementiel.*



SOLUTION

L'utilisation de contenants en plastique est souvent la solution la plus coûteuse. En revenant à des basiques, on fait des économies à tous les niveaux. Que ce soit au niveau de l'achat ou lors du traitement des déchets.

### ✓ J'UTILISE DE LA VAISSELLE RÉUTILISABLE (CONSIGNÉE OU COMPOSTABLE)

**J'utilise de la vaisselle réutilisable. Je fais appel à des prestataires proposant de la location.** Cela m'évite de jeter des montagnes de vaisselle en plastique.

**Je prévois un stand vaisselle,** on n'est pas à l'hôtel ici !

**Je propose les repas dans des emballages compostables et biodégradables** si je ne peux pas faire autrement. Attention ! Je me méfie des solutions jetables dites « écologiques ». « Biosourcé » n'implique pas que le contenant est compostable et seul les contenants, emballages et couverts comportant la mention « Ok COMPOST » peuvent être compostés vraiment.

**Je consigne les contenants (verres, vaisselle, couverts, pichets...)** Ils sont ainsi réutilisés et jamais perdus. Il y a de la magie là-dessous.

MISE EN ŒUVRE

### ✓ JE PRIVILÉGIE L'EAU DU ROBINET

**Je mets à disposition des points d'accès à l'eau**

L'eau n'est ainsi pas transportée d'un bout à l'autre de la France, cela évite aussi la production de bouteilles en plastique qui, recyclées ou pas après usage, restent des déchets. Pour l'alimentation, je me raccorde au service d'eau courante ou fait appel à un camion-citerne.

**Je propose des carafes à eau pour les stands de restauration.** Plus simple, en termes de gestion de stock et bien plus écologiques que les bouteilles en plastique.

### ✓ JE SUPPRIME LES MONODOSES

**J'utilise des contenants rechargeables** pour le sel, sucre, poivre et autres condiments. Je supprime ainsi les monodoses et les affreuses cuillères en plastique.

**J'opte pour des cafetières à piston ou pour des percolateurs pour le café** selon la quantité à produire. Faites-moi disparaître ces dosettes que je ne saurais voir !



## CONSTAT

*La communication est l'un des éléments clés pour la réussite d'un événement zéro déchet, zéro gaspillage. Il faut en effet s'adresser à différents publics : équipe interne, partenaires, prestataires, et visiteurs. Pour atteindre ses objectifs, il faut que tout le monde soit conscient des actions à mener et comprennent la finalité et les enjeux liés.*

## SOLUTION

À chaque cible son message adapté. Inutile de perdre les participants avec les consignes destinées aux prestataires.

Les informations doivent être claires, précises et facilement accessibles, notamment pour le tri des déchets. Par ailleurs, il convient de réfléchir aux déchets générés par la communication papier et digitale.

## MISE EN ŒUVRE

### ✔ J'EXPLIQUE MA DÉMARCHÉ À MES ÉQUIPES

Je fédère l'ensemble des équipes autour de la démarche pour qu'ils comprennent l'orientation de l'évènement.

Je propose des formations zéro déchet en interne pour qu'ils deviennent de véritables ambassadeurs de la démarche.

Je déroule le plan des actions zéro déchet pour qu'ils participent aux choix stratégiques et proposent des solutions.

### ✔ JE COMMUNIQUE AVANT ET PENDANT SUR LES BONNES PRATIQUES AUPRÈS DES VISITEURS

J'informe en amont sur le parti pris de l'évènement afin de limiter l'apport de déchets extérieurs (bouteilles plastiques, barquettes alimentaires...).

J'installe de grands panneaux d'information aux endroits stratégiques pour rappeler les comportements à adopter. Je communique en temps réels sur les résultats visibles.

Cela peut être les déchets valorisés ou le nombre de contenants en plastiques évités via les plats consignés.

J'organise des conférences et prise de parole tout au long de mon évènement pour sensibiliser le public à ma démarche zéro déchet, zéro gaspillage et inciter à mener des actions à leur échelle.

### ✔ JE LIMITE MA COMMUNICATION PAPIER

Je mets à disposition les informations pratiques sur le site internet de l'évènement. Inutiles d'imprimer des centaines de programmes.

Je propose de télécharger les plaquettes de démonstration au lieu de les imprimer. Cela permet également aux visiteurs de les transmettre facilement à leurs collaborateurs.

J'interdis la distribution de flyers par les partenaires. Cela vous évitera de les ramasser par terre après.

Je mets en place des supports d'information en très grand format et réutilisables. Je ne propose plus de supports individuels.

### ✔ JE RÉFLÉCHIS À MA CONSOMMATION NUMÉRIQUE

Je réfléchis avant d'opter pour le tout numérique. Certains supports de communication risquent d'être imprimés malgré tout par les visiteurs et consommés à la fois du papier et de l'énergie via le stockage sur serveur des données numériques.

## JE PENSE AU BILAN CARBONE DE L'ÉVÈNEMENT

CONSTAT

**80% du bilan carbone d'un évènement provient du transport des biens et des participants. Au-delà des déchets, de nombreuses autres actions peuvent être menées pour réduire l'impact environnemental de son évènement.**



SOLUTION

### ✓ JE PRIVILÉGIE LA MOBILITÉ DOUCE

**J'organise mon évènement à proximité de transports en commun** et j'organise le programme de l'évènement en fonction des horaires des transports en commun.

**Je mets en place des réunions de coordination avec les services de transports locaux** pour anticiper les flux de visiteurs.

**Je facilite la venue sur l'évènement en incitant les participants à venir en covoiturant** (mobicoop.fr, movewiz, Togetzer,...).

**Je récompense les personnes venues avec un mode de transport doux (ex : vélo, marche...).** Et une boisson gratuite, une !

**Je propose une offre complète d'hébergement responsable** (camping zéro déchet sur place, hôtels éco-responsable à proximité...) pour limiter les déplacements et le camping sauvage.

### ✓ JE FAVORISE LE LOCAL

**Je privilégie le local et les produits de saison.** Une fraise cultivée en hiver sous serre chauffée aura non seulement un bilan carbone catastrophique, mais elle n'aura en plus aucun goût. Le retour aux fruits et légumes oubliés de ma région, c'est ça l'exotisme !

**Je privilégie les circuits-courts.** Moins il y a d'intermédiaires, mieux je rémunère le producteur et mieux je peux m'arranger pour lui rendre les conditionnements dans lesquels vont être livrées mes denrées !

### ✓ JE LIMITE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE DE MON ÉVÈNEMENT

**Je choisis un lieu lumineux naturellement** afin de réduire les besoins d'éclairage.

**J'opte pour des ampoules à économie d'énergie** pour les lieux éclairés longuement ou en permanence.

**Je privilégie des lieux bien isolés** pour limiter l'usage de climatisation ou de chauffage.



## ✔ BILAN QUANTITATIF DE MON ACTION

C'est le **premier résultat visible**. Est-ce que ma démarche a sensiblement permis de limiter la production de déchets ? En analysant le poids des déchets par typologie, on doit pouvoir déterminer de la réussite ou non de son action. Si les ordures ménagères résiduelles (non recyclables – bac marron) représentent la majorité des déchets, il y a certainement des choses à revoir.

Si on a connaissance des chiffres d'une précédente édition de l'évènement, il est indispensable de **comparer les données entre elles pour analyser les tendances fortes** : transferts de déchets, réduction globale, gestion d'un nouveau flux...

## ✔ PERCEPTION DE MA DÉMARCHE PAR LES PARTICIPANTS

Je réalise pendant l'évènement **une étude auprès des différents publics** : équipe interne, participants et prestataires pour qualifier ma démarche. Cela

permet de juger les actions pertinentes ou non mais aussi celles qui auront été mal comprises et pour quelles raisons.

## ✔ AXES D'AMÉLIORATION

**En croisant le bilan quantitatif et l'analyse qualitative, je peux définir les axes d'amélioration pour un prochain évènement.** Par exemple, je pourrais m'apercevoir que ma communication en amont n'a pas été suffisante auprès des visiteurs. Ceux-ci ayant apporté beaucoup de bouteilles plastiques avec ce qui a considérablement alourdi mon bilan de plastique recyclé.

## ✔ JE COMMUNIQUE SUR LES RÉSULTATS

Une fois le bilan réalisé, je **communique mes résultats à mes partenaires et aux participants**. Cela permet de concrétiser en chiffres l'action menée. C'est également l'occasion de les remercier pour leur aide et soutien dans cette démarche engagée et qui est notre cause à tous.

## LE SMICVAL ET MOI

En fonction de ma typologie (professionnel/mairie/particulier), de la taille de mon évènement et de sa localisation, je me rapproche du Smicval pour savoir si, suite à une expertise de mon évènement il est en capacité de :

- ✔ Me transmettre une signalétique de tri adaptée afin que les déchets soient correctement triés pendant mon évènement (tous acteurs)
- ✔ Mettre en place une collecte spécifique (OMR, P&S et/ou biodéchets), l'enlèvement et/ou la livraison de bacs qui fera l'objet d'une facturation particulière – Pour ce type de demande, je contacte le service redevance spéciale du Smicval en amont (3 semaines minimum de délais) - [www.smicval.fr/les-services/](http://www.smicval.fr/les-services/) (Rubrique : Demander une prestation exceptionnelle);
- ✔ Mettre à disposition des bornes de collecte à verre si je n'en ai pas à proximité (tel).

# PAPIERS ET EMBALLAGES RECYCLABLES

Tous les papiers



Cartons et briques alimentaires



Emballages métalliques



Bouteilles et flacons en plastique



**PLASTIQUES**

Seuls les bouteilles et flacons se trient.



Utilisez une gourde en verre ou en inox et buvez l'eau du robinet

Centre de tri



## NON RECYCLABLE



Emportez un sac réutilisable dès que vous sortez

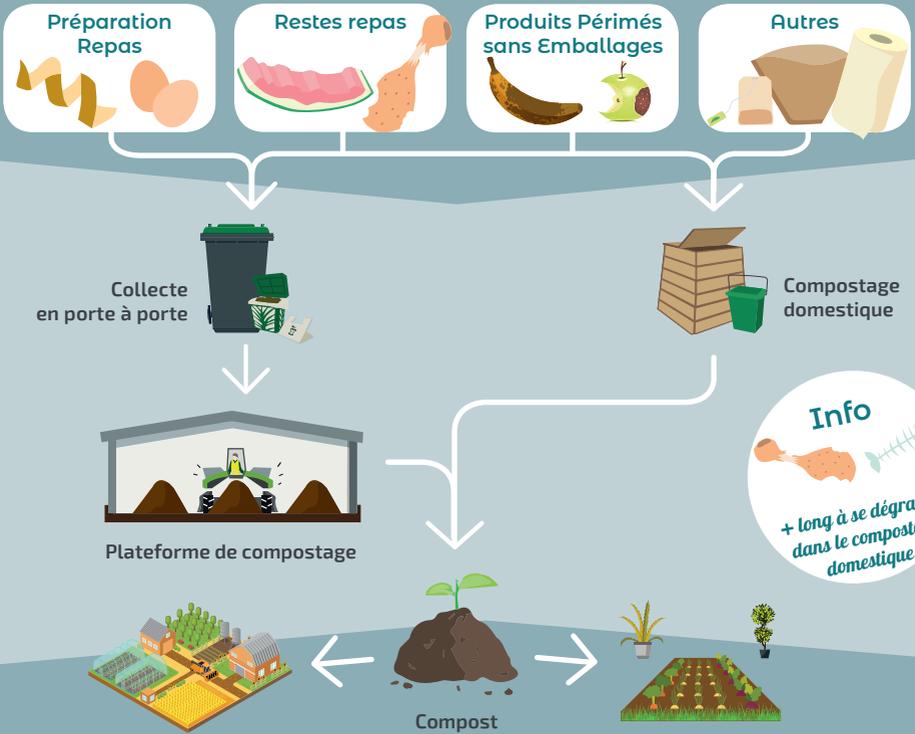
En sac fermé!



+ de tri - de déchets enfouis



# RESTES ALIMENTAIRES



## VERRE



**Sans les couvercles**



Usine de recyclage

**100% à l'infini**



## TEXTILE



**Tout propre, même abîmé!**

**Astuce**  
Réutilisez vos anciens t-shirts pour fabriquer une éponge récup!



Centre de tri

Marché occasion



Rembourse



# 10 ACTIONS SIMPLES À METTRE EN PLACE

À vous de jouer ! Si c'est fait, c'est coché !

1

- J'élimine les objets et emballages à usage unique



2

- Je mets en place des poubelles de tri et les filières de valorisation associées.



3

- Je valorise mes biodéchets



4

- J'aménage et décore mon lieu de façon écoresponsable (réemploi, prêt, location, ...)



5

- Je fais appel à des prestataires de restauration écoresponsables.



6

- Je fais appel à un prestataire proposant des bornes de collectes de mégots avec valorisation



7

- Je distribue des cendriers de poches.



8

- Je mets en place des toilettes sèches



9

- Je fixe des objectifs chiffrés de réduction des déchets.



10

- Je sensibilise mes fournisseurs à ma démarche (cahier des charges, consigne, ...)

Plus d'infos sur  
[www.smicval.fr](http://www.smicval.fr)

